



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



# Concours de recrutement des formateurs d'adultes

Session 2025



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse



## ➤ Responsables:

- Kevin Zeches – Chef de la Direction générale des Ressources humaines
- Sandra Carelli – Chef adjointe du Service des Ressources humaines
- Roxane Deiskes – Chef de division des cellules ES

## ➤ Gestionnaires du concours:

- Estéban Delaporte
- Ariane Ersfeld
- Paulo Micucci

Adresse de contact: [concours.fa@men.lu](mailto:concours.fa@men.lu)



## ➤ Inscription dans les différentes carrières:

- Groupe de traitement A1 → Bachelor et Master
- Groupe de traitement A2 → Bachelor
- Groupe de traitement B1 → Brevet de maîtrise

## ➤ Les trois étapes du concours:

1. La démarche administrative
2. Les épreuves préliminaires
3. Les épreuves de classement



## ➤ Les conditions d'admission:

- Formateur d'adultes en enseignement théorique – A1:
  - **Bachelor** en lien avec la spécialité et un **Master** quelconque
  - **Master** en lien avec la spécialité et un **Bachelor** quelconque
  - **Bachelor** en lien avec la spécialité et un **Master en « sciences de l'éducation »**
  - **Diplôme universitaire étranger** en lien avec la spécialité, sanctionnant des **études de 4 années** au moins



- Formateur d'adultes en enseignement technique – A2:
  - **Bachelor** en lien avec la spécialité
  - **Diplôme universitaire étranger** en lien avec la spécialité, sanctionnant des **études de 3 ans** au moins
- Formateur d'adultes en enseignement pratique – B1
  - **Brevet de maîtrise** en lien avec la spécialité



## ➤ Pour les diplômes universitaires:

- L'inscription au registre des titres se fait au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR)

<https://guichet.public.lu/fr/entreprises/creation-developpement/projet-creation/diplomes/inscription-registre-titres.html>

- Une inscription au registre des titres n'est pas requise pour les candidats ayant une **homologation**



## ➤ Pour les brevets de maîtrise:

- L'équivalence du brevet de maîtrise **étranger** se fait au Service de la Reconnaissance des diplômes (MENJE)

<https://guichet.public.lu/fr/citoyens/enseignement-formation/enseignement-postprimaire/jeune-recemment-arrive-pays/reconnaissance-etudes/reconnaissance-equivalence-diplome.html>



L'inscription au registre des titres (Bachelor et Master) n'est pas requise pour les diplômes universitaires établis par un institut du BENELUX, reconnu par le MESR

[http://www.mesr.public.lu/enssup/registre\\_des\\_titres/index.html](http://www.mesr.public.lu/enssup/registre_des_titres/index.html)



## 2. Les épreuves préliminaires



- Les épreuves:
  - Allemand: écrit et oral
  - Français: écrit et oral
  - Luxembourgeois: écrit et oral
- Matériel de support personnel:
  - Dictionnaire mono- ou bilingue ou grammaire
  - Supports électroniques sont **interdits**
- Calendrier de la session actuelle:
  - Épreuves écrites:
    - Allemand: 17 mars 2025 (de 8h30 à 10h30) à l'Institut national des langues
    - Français: 17 mars 2025 (de 11h00 à 13h00) à l'Institut national des langues
    - Luxembourgeois: 17 mars 2025 (de 14h00 à 16h00) à l'Institut national des langues
  - Épreuves orales:
    - 18 – 21 mars 2025 à l'INL (convocation personnelle par courriel, date exacte à définir)



### ➤ Les dispenses:

- Réussite à une ou plusieurs épreuves préliminaires du concours de recrutement du personnel de l'enseignement secondaire ou de formateur d'adultes
- Pour l'allemand et le français:
  - Diplôme d'enseignement supérieur d'au moins 2 ans à temps plein dans un pays ou une région de langue allemande ou française
  - Diplôme d'enseignement supérieur du système d'enseignement supérieur luxembourgeois si le diplôme certifie des programmes d'études organisés majoritairement en langue allemande ou française
  - Brevet de maîtrise
  - Certificat de compétences conformément au Cadre européen:
    - > groupe de traitement A1 et A2: niveau de compétence C1
    - > groupe de traitement B1: niveau de compétence B1



- Pour le luxembourgeois:
  - Certificats justifiant une scolarité d'au moins de 13 ans dans le système d'enseignement luxembourgeois
  - Certificat luxembourgeois de fin d'études secondaires
  - Brevet de maîtrise
  - Certificat de compétences conformément au Cadre européen:
    - > groupe de traitement A1 et A2: niveau de compétence C1
    - > groupe de traitement B1: niveau de compétence B1



Pour être **dispensé d'une langue**, il faut que les **pièces justificatives** se trouvent dans le **dossier électronique** avant les épreuves linguistiques



### ➤ Remarques:

#### Pas de dispense:

- » Sur base de la nationalité
- » Pour la réussite aux épreuves préliminaires du concours de l'Enseignement fondamental ou des chargés de l'enseignement fondamental ou secondaire



### ➤ Conditions d'admission:

- Réussite aux épreuves préliminaires
- Dossier électronique complet:
  - » Diplômes et inscriptions
  - » Brevet de maîtrise (et équivalence si brevet étranger)



**Date clôture:** 11 avril 2025





- Calendrier de la session actuelle:
  - Épreuves de classement:
    - 1<sup>re</sup> épreuve écrite: 22 avril 2025 à partir de 13h30 à l'INL
    - 2<sup>e</sup> épreuve écrite : 23 avril 2025 à partir de 13h30 à l'INL
    - Communication des résultats de la partie écrite: 30 avril 2025 (au plus tard)
    - Épreuves orales: du 12 mai au 4 juin 2025 (date et lieu exacte à définir, hors vacances scolaires)

### !!!!ATTENTION !!!!

Impossible de se présenter à plusieurs spécialités. (même date pour toutes épreuves de classement (spécialité))

Choix à faire et à communiquer au Service ressources humaines [concours.fa@men.lu](mailto:concours.fa@men.lu) jusqu'au 21/03/2025 au plus tard !!!

- Entrée en service (début stage): 1er septembre 2025